



LE CHU, UNE GRANDE INSTITUTION POUR LA RÉGION

Le CHU de Rennes assure la triple mission de soins, d'enseignement et de recherche dans l'ensemble des disciplines et spécialités médicales. Chaque jour, son personnel sauve des vies et rend la santé à des centaines de patients. Des chercheurs y découvrent de nouvelles façons de détecter et de traiter la maladie. Les professionnels de la santé de demain y apprennent leur métier.

Au cœur d'un environnement régional dynamique, le CHU de Rennes est le plus important centre hospitalier de Bretagne. Il prend en charge toutes les pathologies pour près de 2 millions de personnes venant de Bretagne et au-delà.

L'offre de soins de premier niveau est complétée d'une activité de recours sur les domaines d'excellence et tout particulièrement les greffes d'organes (foie, cœur et rein) et de cellules souches (l'hématologie adulte et infantile), la cardiologie et la chirurgie cardiaque, la neurologie et la neuro-chirurgie.

Les coopérations avec les autres établissements du territoire et les partenariats avec les unités d'enseignement et de recherche de la région, placent le CHU de Rennes

au cœur de l'action en matière de santé. Il joue également un rôle majeur dans l'activité économique de la région. Il bénéficie d'équipements de pointe où se rencontrent les hautes technologies industrielles et le monde de la recherche. Le CHU est un lieu d'innovation et de partenariats avec l'Université, les laboratoires labellisés INSERM, CNRS..., les start-up et plateformes technologiques régionales.

Le CHU, un rôle essentiel pour la santé des Bretons, majeur pour la Bretagne et son attractivité.

CHIFFRES CLÉS

- Près d'un demi-million de patients hospitalisés et/ou reçus en consultation chaque année.
- 4000 naissances par an.
- Avec 8300 salariés (ETP), le CHU est le premier employeur de la région (hors état).
- 1000 médecins y travaillent (internes compris).
- 1900 étudiants sont formés chaque année (enseignement médical, paramédical et maïeutique).
- Un budget annuel de 650 millions d'€.

LE CLUB DES MÉCÈNES & DONATEURS

LES ENTREPRISES

LEGENDE OUEST - JEAN PAUL LEGENDRE - ALTHO - ALAIN GLON - KREIZIG - ALAIN LE ROCH - FONDATION CREDIT AGRICOLE - JEAN PIERRE VAUZANGES - OUEST PREFA - JEAN PAUL LEGENDRE - LAMOTTE CONSTRUCTEUR - JEAN MARC TRIHAN - TRANSPORTS GARNIER - MARCEL GARNIER - IMMOBILIERE 3 L - JEAN PAUL LEGENDRE - GC INVEST - GUY CANU - ENTHEOS - ALAIN ET BEATRICE PARMENTIER - GROUPE BRILHAC - DIDIER BORNEAU - GALAPAGOS.LOC MARIA - CHRISTIAN TACQUARD - LM INVESTISSEMENT - LOUIS MARIJAULT - LA VIVIERE - STEPHANIE SEVESTRE - FONDATION JEAN GOUBIN - JEAN GOUBIN - ATOUS PAYS DE RANCE - PHILIPPE MUSELLEC - SWING INTERNATIONAL - MARC GILLAUX - AGRIAL - SARL HYM - YVES MENARDAIS - RETIS - JOEL CHERITEL - DOUX SA - JEAN CHARLES DOUX - CRCAM D'ILLE ET VILAINE - JEAN PIERRE VAUZANGES - COP EXPERT - BOULANGER CHRISTOPHE - PROXIMITÉ CLIENT FR - BERNARD BLEUZEN - GRUEL FAYER - TRIN PARTNERS - FREDERIC CAUSSARIEU - TOL DEVELOPPEMENT - THIERRY DULION - GRUEL FAYER - LOIC POIRIER - COURS DES LICES - ANNE FABY - BISCUITERIE LE DREHAN - ETS CRESPEL - MICHEL CRESPEL - THURIADONS - GUILLAUME DENIS - SAV HEDL - CHARTIER - ETIAM - CRESSARD LE GOFF AVOCATS - BRUNO CRESSARD - COCERTO ENTREPRISE - BRETAGNE GOURMET - AVRIL - SELARL DR BERTRAND MORIN - BERTRAND MORIN - SAS FARMOR - CATHERINE LABBEY - SANDERS BRETAGNE - CMZA - ACTIVITY - UNIVET SAINTE ELEVAJE - LE COURS DES LICES - ANNE FABY - ETS CIBARD - ALTHO RECEPTION POET - ARMOR ŒUFS - UCAC - PORC ARMOR EVOLUTION - FONDI ELEC - EARL CUNICOLE ST YVES

LES PARTICULIERS

JEAN PAUL ET JOELLE LEGENDRE - JULIEN LEGENDRE - PIERRE ET BEATRICE LE DUFF - ALAIN ET ANNICK GLON - MARIE GENEVIEVE NEDELLEC - AURORE LEURENT - JEAN DE KERNAFLEN DE KERGOS - GODEFROY DU CREST DE LORGERIE - FRANCOISE ET FRANCOIS GUGUEN - PIERRE YVES ET CHRISTIANE SCHWARTZ - JEAN ET FRANCOISE CLANCHIN - ERIC COZANET - PHILIPPE BOHEAS - LAURENT CAVARD - MICHEL HARICHAUX - JEAN-FRANCOIS DEZIER - FREDERIQUE GRAND - JEAN-PAUL MOYSAN - MICHEL ET NICOLE LAHAYE - MARCEL AMICE - JEAN KEROUEDAN - MICHELE LE PIVERT - ANNE LE JEUNE - YVES MENARDAIS - MARIE LOUIS MEHAIGNERIE - MICHELE CARNOT - THIERRY BERGERAULT - FREDERIC CAUSSARIEU - RAYMOND CHARPENTIER - MICHELLE REVEST - JEAN PIERRE MURAT - MYRIAM CARRE - YVES MENARDAIS - CLAUDE AILLET - JACQUES DELANDE - CHRISTINE THEPAUT - PATRICK REFFAIT - HERVE ALLENO - GILLES ET JEANNE PERCHERON BUANIC - ALAIN LE ROCH - VERONIQUE TOUZET ANATOLE - GERALDINE CROZIER - SANDRINE VERTOT - VALERIE LE BOUILLE - ANDRE GLON - BERNARD BAUCHER - EMMANUEL DRILHON - LAVINIA DOBRESCU - BRIGITTE CRISTOFORETTI - MARYSE DANO - ERIC VALEAU - JEAN PAUL QUERE - CATHERINE LE POUL - FREDERIC PRIOUX - REGIS MORVAN - CHRISTIAN PIETE - RAYMOND CHEVALIER - HERVE HARNOIS - JEAN MARC CHEVALIER - JEAN PRUDHON - COLETTE LE PAIH - CHRISTOPHE CHRETIEN - JEAN & FRANCOISE CLANCHIN - ERIC BERNARD - PHILIPPE MASSOT - NOEL GLON - LAURENT CAVARD - ANNE PELTIER - CHRISTINE LE GAL - ARNAUD LECOMTE - JOEL JULOU - BEATRICE GROLLIER - VALERIE JOVENIN - JEAN QUENNEMET - MADELEINE LE BOUEDEC - MARIE-FRANCOISE LE SAUX - LAURENT TOURNIER - JEAN YVES GLON - ROGER LE MASSON - CAROLINE LOTOUX PIOCH - BERNARD BRUNO - ANNE MARIE DURVOUAL - FLORENTIN LE STRAT - DANIEL LE MEHAUTE - CHRISTIAN CHEVANCE - CHRISTOPHE ALLAIN - BERNARD JOUAN - JEAN PIERRE LE BOURJOIS - ANDRE GAC - VINCENT MINIER - ALAIN POSSEME - ALAIN MORICE - JEAN PIERRE LANCOU - JEAN LOUIS ROULLARD - ERIC GUILLERMIC - JEAN FRANCOIS BAUCHER - CHRISTOPHE PORROT - ROBIN ROGER - SYLVAIN GASTINEAU - VINCENT JEHANNO - OLGA GROSSET - MARIE PIERRE NICOLAZIC - MARIE PIERRE LAMOUR - ARMEL LE BELLER - PASCALE COLLIN - NATHALIE COLLIN - MARCEL COLLIN - HELENE AUDIC - MICHEL JEHANNO - JEAN LUC LEVEAU - DOMINIQUE AMIAUT - GEORGETTE PASCO - NICOLAS NAPOLEONI - STEPHANE TUAL - BERTRAND LE BRAZIDEZ - OLIVIER LE FEE - MARIE REINE MICHEL - MICHEL JEGADO - PHILIPPE LE PAGE - CHRISTIAN LE FLOCH - NICOLE GLON ESNAULT - JEAN FRANCOIS GOD - ALAIN LOWENSTEIN - NICOLAS LEDUCO - DENIS GAUTHIER - GEORGES AUDUREAU - ALAIN HAYS - STEPHANE LE CORVIC - MAURICE LE MEN - MICHELLE LUCAS - CATHERINE GANIVET - NICOLE ET MICHEL LAHAYE - MARTINE ALLANIC - MARIE THERESE JEGUREL - ANNETTE LE FRELLEC - BASTIEN GILLARD - JACQUES PERAN - FRANCOIS LE STRAT - DANIELLE COULON - JEANINE PEROUIS - PAULETTE KERBELLEC - NOELLA PUSTOC - MARTINE JEGO - PATRICIA FLEGEAU - MARC PERAN - PATRICK LE HINGRAT - GILDAS MAREC - ALAIN RAULT - MARCEL CORMAN - ERIC TONQUEZE - JEAN MARC LE BOT - GILBERT JAFFRELOT - ELIANE LE PABIC - ROBERT LE MERLUS - DIDIER GUEGAN - PHILIPPE LE COCO - CLOTHILDE LE BIHAN - FRANCOISE GICOUEL - PATRICE BOUSQUET - YOHANN MERCIER - MARIA LE DIAGON - LOUIS LE MOING - BERNARD LE BOURLOUT - ROBERT ROSSARD - OLIVIER RAULO - GERARD GARDAN - JEAN MICHEL HUET - YVES LE CLEZIO - YVES TARDIVEL - COLETTE DUVAL - JEAN MARC LE GOFF - MONSIEUR HELARY - DANIELLE PASCO - JUSTINE BRUAL - PATRICE ETIENNE - SOPHIE AUDRAIN BUGUELLOU - MARCEL ROSSARD - MARIE PIERRE GUILLON - OLIVIER CANTIN - PHILIPPE MARTIN - MONSIEUR LE HELLOCO - CELINE LE LABOURIER - HENRI LE DORZE - LOUIS RAULT - DAVID LE BELLER - ERIC STEPHAN - JEROME GOUGEON - CLAUDEINE COSTIQU - FRANCOIS FLAUD - FREDERIC CAUSSARIEU - JEAN PIERRE GANGNEUX - PATRICK REFFAIT - JEAN GOUBIN - ALAIN LERAY - YVETTE DAVID - GAETAN ANGER - MARYSE ROLLAND - PHILIPPE ET CHANTAL JOLIVET - PIERRE BRUN - MARIE GENEVIEVE NEDELLEC - ALAIN AUBAULT - ANNE MARIE LORHO - ELISABETH PINCET - GEORGES MITAUT - JEAN PIERRE GANGNEUX - PHILIPPE MONNIER - STEPHANE PROU - ANNIE LEROY - PATRICIA MCCARTHY - PATRICIA BOULANGER - CATHERINE LABBAY - IRENE JEGU - VIRGINIE GROUSSELLE - VERONIQUE CAUX - JEAN YVES LE DORTZ - CLAUDE LE DUC - GUYLAINE LEFRANCOIS - ANNIE BOUCHARINC - OLIVIER BLANCHARD - YANN LANCHEC - BERNARD HERVE - LAURENT ET ISABELLE BOUFFANDEAU - MICKAEL GOIBIER - MARC COLLIN - VERONIQUE TOURNIER - YANN DONNIO GOUJON - JEAN PICHON - MARIE FRANCOISE LE SAUX - CECILE GOUY - PHILIPPE REBOUR - ARNAUD ET GWENELLE DE RENEVILLE - RAYMOND BOUCLE - ELODIE JOUINI - JEAN PIERRE GANGNEUX - BAUDOUIN DE MASSE - DANIEL GALISSON - ROGER ABRAHAM - PHILIPPE REBOUR - JEAN MARS FLEUROT - PIERRE YVES LE DANIEL - NADEGE LAUDRIN - SYLVIANE BELEZY - MANON LEMOINE - MARIE HELENE BROGARD - JOSEPH JOUANNO - ROBERT LE SORNEC - MORAN GUILLERMIC - BENOIT COUGOULIC - THERESE EVENO - JOSETTE LAVILLONNIERE - MARIE REINE BRAJFEUL - JEAN LE DANIEL - MICHEL LE DOUARIN - ALEXANDRE FILLON - RAYMOND ROBOUCHON - SIMONE ROBINO - JEAN JOSEPH LORCY - ALAIN LE BRETON - JEAN REMY LE CAM - GERARD CHAMPAIN - MICHEL MAHE - SIMONE RIO - ANDRE TOUCHET - BERTRAND RAULT - ANNE DEBARLE KERGUERIS - SERGE DESBROUSSES - RENE BOURHIS - FRANCOISE CHAUVET - YVONNICK LORCY GUIHENEUF - JEAN EHENRY BARBARON - AMBROISINE LE BRETON - SERGE CAUDAL - ALAIN JOUANNO - BERNARD ET CAROLINE CHARLOTIN - THIERRY LE SOMMER - ANGE LE SOMMER - MAINA CORRIGAN - JACQUES GAUDILLAT - JEAN PAUL MOYSAN - FRANCOIS CHATEL - GUYLENE POTIRON - NICOLE AUTRET - JEAN MICHEL PINEL - VALERIE LE BRAS - FRANCIS LENESEY - MONSIEUR LUYER - SOMPHET KHAMPHOMMALA - ANNE MARIE DAVID - OLIVIER LAMY - JACQUELINE ROUXEL - PASCALE LESTVEN - YVES BEUJET - MARIE ANNICK PIDOU - CAROLE PIRIOU - BERTRAND ALLIO - COLETTE GARNIER - CHRISTIAN LE LU - JEAN PAUL MOYSAN - MICHELE LE PIVERT - ERIC ET SYLVIE PHILIPPE - PIERRE MONNIER - CHRISTIAN ET GENEVIEVE BAHU - JEAN-YVES GIRARD - EMMANUEL DRILHON - PHILIPPE BOHEAS - ALAIN SARTORIS - ERWAN JACQUELINE LARHIER - LES CHESNOTS BEAUGARD - JEAN LERESTIF - JEAN BAPTISTE DEBOIS - PIERRE JOLIVET - ERIC DESPREZ - BENOIT JEANNIN - BRIGITTE ET JEAN-LOUIS CHARRIER

UN IMMENSE MERCI POUR LEUR ENGAGEMENT ET LEUR GÉNÉROSITÉ.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- ASSOCIATION DES CADRES BRETONS
- BRETAGNE PROSPECTIVE
- CCI DE RENNES
- ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE RENNES
- FONDATION IGR-IAE
- IDÉA 35
- MEDEF BRETAGNE
- OSCARS D'ILLE-ET-VILAINE
- PRODUIT EN BRETAGNE
- STADE RENNAIS
- UNION DES ENTREPRISES 35

fonds-nominoe.fr

CONTACT

Marie LOUIS
Déléguée générale

Hôpital Pontchaillou,
45 rue Antoine Joly - 35033 Rennes cedex 9
marie.louis@chu-rennes.fr
02 99 28 99 90 - 06 22 00 47 24

fonds nominoë
— CHU RENNES —

PARCE QUE
NOUS SOMMES
TOUS CONCERNÉS
PAR LA SANTÉ

PLUS D'EXCELLENCE, PLUS DE VIE

ENSEMBLE, OFFRONS AUX BRETONS LE MEILLEUR DE LA SANTÉ

Au moment où les progrès en santé avancent formidablement, le Fonds Nominoë-CHU de Rennes invite les entreprises et tous les Bretons à soutenir l'excellence médicale, en Bretagne.



Pour **Véronique Anatole-Touzet, Présidente du Fonds Nominoë** : «L'engagement des acteurs du territoire en faveur de l'excellence médicale est un immense atout pour le CHU de Rennes. Avec Nominoë, véritable levier pour accélérer l'innovation, nous mettons en œuvre des projets à haute valeur ajoutée pour nos patients. La biobanque, déjà financée par les mécènes, est une source de solutions pour les patients

confrontés à une maladie dégénérative, un cancer ou une maladie rare. Deuxième projet soutenu, les Maisons Nominoë permettent d'accueillir les familles des enfants hospitalisés. Avec plus de 400 mécènes et donateurs et 2 millions d'€ collectés, Nominoë est devenu un véritable trait d'union utile pour la santé et vertueux pour le territoire. »

Nominoë, un véritable levier pour accélérer l'innovation

L'ENGAGEMENT DES ACTEURS EN FAVEUR DE L'EXCELLENCE MÉDICALE

Le Fonds Nominoë - CHU de Rennes est un fonds de dotation régi par la loi de modernisation de l'économie (JO du 5 août 2008). **Il est administré par un Conseil d'administration chargé d'assurer son bon fonctionnement et de veiller à présenter des bilans exhaustifs des flux financiers. Il est composé des personnalités suivantes :**

Véronique ANATOLE-TOUZET Présidente du Fonds Nominoë et Directeur général du CHU de Rennes
Jean-Paul LEGENDRE Vice-Président du Fonds Nominoë et Président du Conseil de Surveillance du Groupe Legendre
Karim BOUDJEMA Vice-Président du Fonds Nominoë et Professeur des Universités, Chef du service de chirurgie hépatobiliaire et digestive
François CHATEL Président de l'ESC Rennes
Jacques DELANOË Conseil en communication, fondateur d'Euro RSCG 360°
Alain GLON Fondateur du Groupe Glon, Président de l'Institut de Locarn
Pierre LE DUFF Fondateur du Groupe Super Sport
Alain LE ROCH Président de Kreizig
Yannick MALLEDANT Professeur des Universités, Chef du service de réanimation chirurgicale
Sylvie ODENT Professeur des Universités, Chef du service de génétique
Pierre ROCHCONGAR Professeur des Universités
Nathalie RIOUX-LECLERQ Professeur des Universités, chef du service d'anatomie et cytologie pathologiques
Jean-Pierre VAUZANGES Directeur général du Crédit Agricole d'Ille et Vilaine



De gauche à droite : Pierre LE DUFF, Alain GLON, Alain LE ROCH, Pierre ROCHCONGAR, Veronique ANATOLE-TOUZET, Jean-Paul LEGENDRE, Sylvie ODENT, Jacques DELANOË, Karim BOUDJEMA, Yannick MALLEDANT (Jean-Pierre VAUZANGES, François CHATEL et Nathalie RIOUX-LECLERQ sont absents sur la photo).

Le Fonds Nominoë s'appuie également sur un Comité opérationnel et scientifique de très haut niveau. Il accompagne le Conseil d'administration dans le choix des projets. Les membres du Comité opérationnel et scientifique sont les professeurs :

Karim BOUDJEMA Chef du service de chirurgie hépatobiliaire et digestive
Jean-Yves GAUVRIT Chef du service de l'imagerie neurofaciale et de radiologie
Philippe MABO Chef de service de cardiologie et maladies vasculaires
Sylvie ODENT Chef du service de génétique
Nathalie RIOUX-LECLERQ Chef du service d'anatomie et cytologie pathologiques
Karin TARTE Chef du service de l'immunologie thérapie cellulaire.

LA "START-UP" DU CHU

Au-delà de ses propres capacités d'investissements, le CHU a le potentiel pour aller plus avant dans le déploiement de la médecine de demain. Telle une «start-up», Nominoë permet au CHU de proposer les traitements les plus modernes et les plus performants. Deux projets ont déjà été financés : la rénovation des Maisons des Parents pour accueillir les familles des enfants hospitalisés à l'Hôpital sud et la construction d'une biobanque pour mieux comprendre les déterminants des maladies et élaborer les traitements spécifiques à chaque patient.



- **L'imagerie dernière génération (TEP-IRM) pour diagnostiquer plus vite et mieux** les cancers ou les maladies dégénératives et accroître la radiologie interventionnelle pour réparer un anévrisme ou déboucher une artère.
- **Une plateforme « Alimentation et santé »** dédiée aux études d'impact de l'alimentation sur la santé. L'ambition du CHU est d'associer des acteurs scientifiques et industriels pour comprendre comment un aliment ingéré peut parfois entraîner un dysfonctionnement du microbiote, notre écosystème intestinal, ou des grands métabolismes.
- **La télémédecine et les nouvelles technologies pour suivre, en permanence, les patients tout comme les nouveau-nés** : Des petits capteurs simples et légers à porter ou intégrés dans des prothèses implantables permettent la transmission immédiate de données (rythme cardiaque, tension, glycémie) via un smartphone, grâce aux applications de la m-santé.
- **Les nouvelles thérapeutiques très prometteuses en particulier la thérapie cellulaire, la thérapie génique et les médicaments biologiques.**

AUX PROJETS MÉDICAUX S'AJOUTENT DES PROJETS DESTINÉS À FACILITER LA VIE DES PATIENTS ET DE LEUR ENTOURAGE :

- **L'autonomie du patient** : Des équipements high-tech (objets connectés, tablettes numériques, visiophone...) seront mis à disposition pour faciliter l'autonomie du patient ou l'aider s'il est contraint dans sa mobilité. Informations, accessibilité, orientation ou prise de rendez-vous in situ sont d'autres pistes d'exploration pour améliorer l'environnement du patient et celui de ses proches.
- **Le lien parent-enfant** : Le CHU de Rennes souhaite mettre à disposition des solutions innovantes pour renforcer le lien parents-enfant. Ainsi les technologies audio-vidéo contribueront à préserver des relations essentielles lors des séparations précoces y compris néonatales.



NOMINOË, UN « DO TANK » POUR FAIRE ÉMERGER DES PROJETS INNOVANTS

Nominoë mobilise pour établir des passerelles et tisser des liens avec les entreprises de la région. Au-delà de la collecte de fonds très utiles pour permettre au CHU de proposer les thérapeutiques et les technologies les plus innovantes, l'ambition est aussi d'échanger et de partager des expériences. Dans un esprit d'ouverture et de décloisonnement des savoir-faire et des compétences, Nominoë, le « do tank » breton au service de la santé et de son territoire, veut favoriser l'émergence des projets innovants.

LE MÉCÉNAT,



UN FORMIDABLE EFFET DE LEVIER POUR LA SANTÉ DE TOUS

Outre les nombreux atouts du mécénat en termes d'image, de management, de défiscalisation ou de responsabilité sociale, l'opportunité de s'associer aux projets de l'hôpital est réelle.

Une action à l'avant-garde : le CHU de Rennes a été le premier en France à s'inspirer du modèle nord-américain.

Les dynamiques régionales, très prégnantes dans notre région, accèdent à l'idée de créer davantage de lien entre elles.

Le CHU, premier employeur de la région, entend assumer pleinement son rôle majeur dans l'activité économique régionale.

Les conditions d'un partenariat gagnant-gagnant sont réunies pour servir une grande cause, l'excellence et la qualité des soins en Bretagne.

Cercle des Grands Mécènes, des Bienfaiteurs, des Amis, des membres, les possibilités d'établir des collaborations fructueuses sont vastes. Elles font l'objet d'une démarche personnalisée intégrant, selon le cercle :

- **Le baptême d'un espace au nom d'un grand mécène,**
- **Une présence sur le mur des donateurs,**
- **Des rencontres exclusives avec nos chercheurs, professeurs et praticiens,**
- **Une communication spécifique vers la presse,**
- **Des invitations privilégiées aux grands événements** (débat, carrefour Hôpital/Entreprise, match de football au bénéfice du CHU...),
- **La mention du soutien dans les outils de communication.**

REJOIGNEZ LE CERCLE DES PARTENAIRES

Un don déductible de l'impôt sur le revenu :

66% de votre don est déductible de l'IR dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Vous donnez	Vous déduisez de votre IR	Votre don vous revient
2 500€	1 650€	850€
5 000€	3 300€	1 700€
10 000€	6 600€	3 400€
15 000€	9 900€	5 100€

Un don déductible de l'impôt de solidarité sur la fortune :

75% de votre don est déductible de l'ISF dans la limite de 50 000 €.

Ces dons sont collectés, au nom et pour le compte du CHU, et affectés à la recherche.

Vous donnez	Vous déduisez de votre ISF	Votre don vous revient
5 000€	3 750€	1 250€
10 000€	7 500€	2 500€
15 000€	11 250€	3 750€
20 000€	15 000€	5 000€
50 000€	37 500€	12 500€
66 666€	50 000€	16 666€

Un don déductible de l'impôt sur les sociétés :

60 % de votre don est déductible de l'IS dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

Vous donnez	Vous déduisez de votre IS	Votre don vous revient
5 000€	3 000€	2 000€
10 000€	6 000€	4 000€
15 000€	9 000€	6 000€
20 000€	12 000€	8 000€
50 000€	30 000€	20 000€

Unis pour une grande cause, l'excellence et la qualité des soins en Bretagne.